



La laïcité n'est pas une opinion,
C'est la liberté d'en avoir une !



Association Loi 1901 ayant pour but de :

Promouvoir et défendre la laïcité comme principe fondateur de notre République dans le respect des articles 1 et 2 de la loi du 9 décembre 1905 qui reconnaissent à chaque individu la liberté de conscience et le libre exercice des cultes et instaure la séparation des Eglises et de l'Etat

A ce titre, elle s'emploie :

- à **faire connaître** ce principe essentiel qui régit notre sphère publique ainsi que les libertés qui en découlent : universalité de la loi commune, stricte égalité des droits des citoyens, quelles que soient leurs origines, leurs appartenances politiques, philosophiques, religieuses, athées ou agnostiques.
- **A être vigilante** par rapport à tout projet législatif ou réglementaire qui risquerait de porter atteinte à ce qui a été acquis depuis des siècles et dont la laïcité est le pivot
- **A intervenir** auprès des pouvoirs publics, des élus, des représentants de l'Etat lorsqu'elle constate des atteintes ou des dysfonctionnements visant à faire reculer ou à altérer le principe de laïcité

Ses actions :

- + **Promotion des principes de la République laïque** autour notamment de la loi du 9 décembre 1905 qui a consacré la séparation de la sphère publique de la sphère privée, et qui, durant des décennies, a préservé, en France un vivre ensemble au profit de tous.
 - **Manifestations publiques sous l'égide des municipalités :**
Plantation d'un « Arbre de la Laïcité », un Ginkgo Biloba ou « arbre aux mille écus », en présence de jeunes écoliers.
Cet évènement est l'occasion de rappeler que la Laïcité permet l'émancipation de tous en favorisant le libre accès au savoir et à la culture
 - **Organisation de conférences**
 - **Mise à disposition de l'exposition « La laïcité, un art de vivre ensemble » dans les établissements scolaires**
- + **Intervention en milieu scolaire et pour autres publics** pour transmettre les principes fondamentaux de notre République et expliquer ce qu'est la laïcité à travers des cas concrets afin d'en saisir les libertés qui en découlent
- + **Réalisation de dossiers d'études** suite aux groupes de travail organisés en interne pour mieux comprendre les enjeux



Un principe républicain au cœur de notre engagement,

Ce principe garantit :

- + La neutralité de l'état à l'égard des religions :
Cela implique la neutralité de la loi commune, l'égalité des droits entre croyants et non croyants, les services publics ne doivent faire aucune distinction de traitement entre les usagers selon leurs opinions, leur race ou leur sexe. L'enseignement dans les établissements publics ne doit favoriser aucune confession religieuse, aucune opinion politique ou philosophique.
- + La liberté de conscience :
C'est le droit d'un individu d'avoir le libre choix de son système de valeurs et de pouvoir y adhérer publiquement, d'y conformer ses actes et d'en répondre éventuellement devant la justice en cas de trouble à l'ordre public ou si contraire à la loi. Elle inclut la liberté de croyance, de religion, la possibilité d'en changer ainsi que la liberté de ne pas avoir de religion.
- + Le libre exercice des cultes.
Sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public. La liberté religieuse suppose la liberté pour chacun d'exprimer sa religion, celle de la pratiquer et celle de l'abandonner. Personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses.
- + et permet l'égalité de chacun devant la loi.

Maison de la Laïcité 12
Maison des Associations - 15 Avenue Tarayre - 12000 RODEZ
Mail : maison.laicite12@gmail.com
www.mudll-aveyron.fr
Facebook : maison laïcité 12